

# COUR SUPÉRIEURE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-001123-211

DATE : 27 mars 2026

---

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DONALD BISSON J.C.S (JB4644)**

---

**MICHAEL HOMSY**

Demandeur

c.

**GOOGLE LLC**

Défenderesse

---

## JUGEMENT

(Demande du demandeur afin d'autoriser un échéancier et  
prolonger le délai d'inscription)

---

- [1] **LE TRIBUNAL** est saisi d'une demande pour entériner l'échéancier daté du 6 mars 2026 et pour prolonger le délai pour inscrire pour instruction et jugement au 9 mars 2029;
- [2] **VU** la proposition d'échéancier soumis par les parties pour valoir protocole;
- [3] **VU** l'accord des parties;
- POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :**
- [4] **ENTÉRINE** l'échéancier daté du 6 mars 2026, en annexe du présent jugement;
- [5] **PREND ACTE** de l'engagement des parties de s'y conformer;
- [6] **PROLONGE** le délai pour inscrire le présent dossier pour instruction et jugement au 9 mars 2029;
- [7] **LE TOUT**, sans frais.

  
DONALD BISSON, J.C.S.

Me Jean-Philippe Caron et Me Gabriel Bois  
CALEX LEGAL INC.

Me Jonathan Pierre-Étienne  
GRONDIN SAVARESE LÉGAL INC.

Me John Archibald  
INVESTIGATION COUNSEL PC

Me Paul Bates  
BATES BARRISTERS PC  
Co-avocats du demandeur Michael Homsy

Me Noah Boudreau et Me Mirna Kaddis  
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN SENCRL, S.R.L.  
Avocats de la défenderesse Google LLC

Date d'audition : 9 mars 2026 (sur dossier)

### TABLEAU DES ÉCHÉANCES

Date	Étape
27 mars 2026	Notification par le demandeur de sa Demande de type « Wagg » en communication des documents de l'enquête visant la Corporation Cadillac Fairview limitée qui sont en possession des tiers <i>Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta et Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique.</i>
27 mars 2026	Communication par la défenderesse de sa demande de pré-engagements en vue de l'interrogatoire au préalable du demandeur.
10 avril 2026	Communication par le demandeur de sa réponse à la demande de pré-engagements de la défenderesse.
Semaine du 27 avril 2026	Interrogatoire au préalable du demandeur.

Semaine du 18 mai 2026	Notification de la demande pour permission d'interroger des membres, le cas échéant.
28 août 2026	Communication des engagements souscrits lors de l'interrogatoire au préalable de la défenderesse.  *La demande pour faire trancher les objections, le cas échéant, sera notifiée au plus tard 30 jours après la réception des engagements.
Semaine du 14 septembre 2026	Interrogatoires au préalable de membres (si nécessaire et autorisé).
6 novembre 2026	Notification de la défense écrite de la partie défenderesse.  *En cas d'objections, la date limite de la défense écrite sera soit le 6 novembre 2026, ou 30 jours après la réception des engagements ordonnés à la suite du débat sur les objections, selon la date la plus éloignée.
22 décembre 2026	Communication de la demande de pré-engagements du demandeur en vue de l'interrogatoire au préalable de la défenderesse.
16 mars 2027	Communication par la défenderesse de sa réponse à la demande de pré-engagements de la demanderesse.
Semaine du 13 avril 2027	Interrogatoire préalable de la partie défenderesse.
15 mai 2027	Notification de demandes d'autorisation pour interroger un tiers (si nécessaire).
14 septembre 2027	Communication des engagements souscrits lors de l'interrogatoire préalable de la défenderesse.  *La demande pour faire trancher les objections, le cas échéant, sera notifiée au plus tard 30 jours après la réception des engagements.  **Le délai pour la notification des expertises du demandeur sera ajusté en conséquence dans la mesure où des objections sont formulées à l'égard de certains documents nécessaires à la préparation de ces expertises.

22 décembre 2027	Notification des expertises du demandeur : <ul style="list-style-type: none"><li>• Expertise en technologie de données biométriques;</li><li>• Expertise de quantum sur les dommages; et</li><li>• Expertise sur les risques et dangers de l'usage des données biométriques.</li></ul>
	La défenderesse avisera de ses intentions relativement aux expertises d'ici le 30 avril 2026.
20 octobre 2028	Notification des contre-expertises du demandeur, le cas échéant.
24 novembre 2028	Communication par le demandeur d'un projet d'inscription pour instruction et jugement, de l'inventaire des pièces, et des dépositions et déclarations sous serment pour valoir témoignage qu'il entend invoquer lors de l'instruction.
22 décembre 2028	Communication par la défenderesse de la 2 <sup>e</sup> version du projet d'inscription pour instruction et jugement incluant sa position sur l'origine et l'intégrité des pièces du demandeur de même que sur ses déclarations sous serment pour valoir témoignage, de son inventaire des pièces, des dépositions et déclarations sous serment pour valoir témoignage qu'elle entend invoquer lors de l'instruction.
2 février 2029	Communication par le demandeur de la 3 <sup>e</sup> version du projet d'inscription pour instruction et jugement incluant sa position sur l'origine et l'intégrité des pièces de la défenderesse de même que sur ses déclarations sous serment pour valoir témoignage.
9 mars 2029	Inscription et mise en état du dossier